AMI SILVER AUTONOMIE

POUR AMÉLIORER LE BIEN-VIEILLIR À DOMICILE ET RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRAIN

PÔLE TES
e-secure & digital innovation
e-santé

images& réseaux

DOSSIER DE PRÉSENTATION
NOVEMBRE 2019

LES PARTENAIRES :

Health monitor
Doctor
Diet
PROGRESS
412 REMAINING OF 1200
812
Consumed
-220
Burned
FOOD DIARY
TRANING SCHEDULE
MICRONUTRIENTS CHART
42%
31%
27%
Ok, let's get started.
How can i help you today?
I have a sore throat
you have any other symptoms ?
heart beats:
72
blood pressure:
120/80

06 LE CONTEXTE

07 LES OBJECTIFS

08 LA TYPOLOGIE DES PROJETS ATTENDUS

09 LE PROCESSUS DE CANDIDATURE

10 POINT DE CONTACT

11 LES CONDITIONS À L'EXPÉRIMENTATION

LE PÔLE TES ET SES PARTENAIRES LANCENT UN APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR DES EXPÉRIMENTATIONS D'INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES EN SILVER AUTONOMIE. CET AMI VISE À IDENTIFIER DES PROJETS FAVORISANT LE BIEN-VIEILLIR À DOMICILE ET QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DU TERRAIN.

Afin d'évaluer la pertinence des dossiers et accélérer la mise sur le marché de ces innovations, le Pôle TES s'est associé à Caen la mer Habitat, la Caisse d'Épargne Normandie, la CARSAT Normandie, EDF, le Gérontopole Seine Estuaire, Harmonie Mutuelle, Logéal Immobilière, la Matmut, la Mutualité Française Normandie SSAM, Seine Eure Agglo et l'UNA Normandie.

Chaque dossier soumis sera évalué par un ou plusieurs représentants de ces partenaires. Les candidats (seuls ou en consortium) seront évalués sur dossier et en présentiel.

Le projet pourra bénéficier, selon les besoins, d'un accompagnement spécifique (financement, terrain d'expérimentation, modèle économique...).

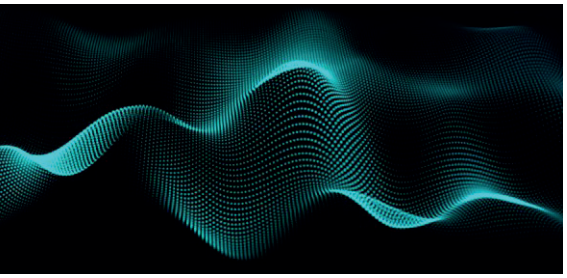

Expérimenter pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et pour faire face au défi de la perte d'autonomie.

CONTEXTE

Lancé par le Agnès Buzyn en mai 2018, le plan « Grand Age et Autonomie » présente la feuille de route du gouvernement en matière de « Silver Autonomie ». Elle a une double vocation :
- **Améliorer dans l'immédiat la qualité de vie des personnes âgées et,**
- **Anticiper et faire face au défi de la perte d'autonomie.**

Elle a également pour objectif d'imaginer le modèle de prise en charge de l'âge et de la perte d'autonomie de demain. Elle permettra aussi à la France d'être au rendez-vous en 2030.

La Normandie bénéficie de réels atouts en matière de Silver Autonomie. Elle fait partie des 7 régions les plus prisées par les personnes âgées pour leur retraite. Son tissu économique est particulièrement mobilisé dans les filières des Services À la Personne (SAP), du numérique et de la e-santé. Il est donc naturel d'y voir naître et se développer des entreprises et des projets innovants.

Le Pôle TES, pôle de compétitivité numérique de Normandie, est une association d'appui au développement de projets collaboratifs innovants associant entreprises privées et laboratoires de recherche privés et publics. Son objectif, en collaboration avec son homologue breton Images & Réseaux, est de faire du Grand Ouest un territoire leader en matière d'innovation numérique.

Les **objectifs**

Les projets proposés devront permettre d'identifier des projets innovants, en recherche de terrains d'expérimentation pour tester des nouvelles solutions et obtenir des retours utilisateurs.

Les projets seront évalués et sélectionnés par le Pôle et les partenaires de cet AMI : Caen la mer Habitat, Caisse d'Épargne Normandie, CARSAT Normandie, EDF, Gérontopole Seine Estuaire Normandie, Harmonie Mutuelle, Matmut, Logéal Immobilière, Mutualité Française Normandie SSAM, Seine Eure Agglo et UNA Normandie. Les lauréats de cet appel à expérimentations pourront bénéficier, en fonction de leurs besoins :

- D'une communication et valorisation de leur projet,
- D'une identification de leurs besoins et d'aide dans la structuration des étapes de l'expérimentation,
- D'un accompagnement dans la recherche de financement pour la mise en œuvre de l'expérimentation,
- De la recherche et de la mise en relation avec des acteurs pouvant accueillir l'expérimentation,
- De rendez-vous organisés avec des professionnels métiers ou des experts et,
- D'une mise en avant lors d'un événement dédié et auprès de la presse.

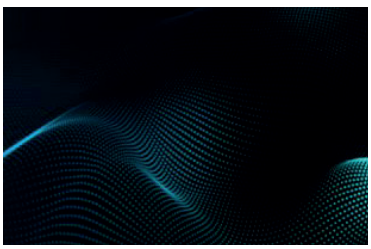
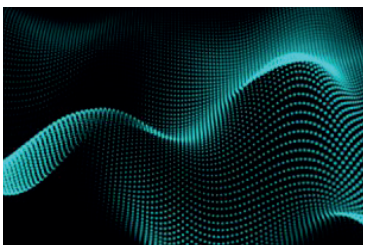
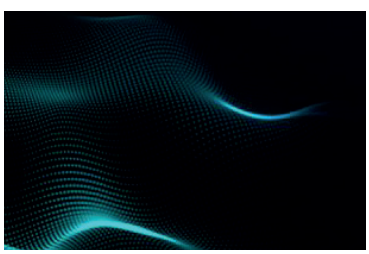

La typologie des **projets attendus**

Les thématiques retenues pour le présent appel sont en cohérence avec la stratégie nationale en matière de maintien des personnes âgées à domicile.
Cet AMI a pour objectif de proposer des produits ou services numériques innovants autour de 4 thématiques du plan :

PRIORITÉ À LA PRÉVENTION À DOMICILE, COMME EN ÉTABLISSEMENT.

REPENSER ET FACILITER LE PARCOURS DE SOINS

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE PAR L'ADAPTATION DES LIEUX DE VIE ET LE SOUTIEN AUX AIDANTS

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOINS ET DES ACCOMPAGNEMENTS EN ÉTABLISSEMENTS

Voici quelques exemples de projets attendus par les partenaires (liste non exhaustive) : Gestion des serrures et des clés, optimisation des modes de déplacements des aidants, mise en place d'un carnet de liaison électronique, sécurité du domicile, outil de détection et de diagnostic des chutes, ...

Processus de **candidature**

1 CRITÈRES DE **SÉLECTION**

Cet appel à expérimentation est ouvert aux adhérents du Pôle TES et/ou du Pôle Images & Réseaux, ou ayant fait une demande d'adhésion au moment du dépôt du dossier de candidature.
Caractéristiques des projets sélectionnés :

- Caractère innovant,
- Réplicabilité, déployabilité sur un territoire plus large,
- Réponse aux enjeux de la Silver Autonomie et,
- Réponse aux thématiques définies dans le cadre de cet appel à projets.

2 DÉROULÉ DU **PROGRAMME**

Les projets les plus innovants seront sélectionnés et pourront bénéficier du soutien d'un ou de plusieurs acteurs ou experts de la thématique et de celui du Pôle TES pour les accompagner dans la réalisation et le suivi de leur expérimentation.

Phase de sélection : L'évaluation des dossiers sera réalisée par un comité composé du Pôle TES ainsi que de représentants des partenaires. Les auditions seront organisées courant janvier 2020.

Accompagnement : Le Pôle TES propose d'accompagner les projets retenus : mise en réseau, financement et accompagnement individuel. Un chargé de projets sera dédié aux lauréats pour accompagner, lancer et suivre l'expérimentation.

Phase finale : Dans la mesure où les partenaires sont mutuellement satisfaits des résultats, le lauréat disposera de cette référence de projet pour ses actions de marketing. Les acteurs accueillant l'expérimentation pourront acheter, au prix du marché, la solution développée.

3 DOSSIER DE **CANDIDATURE**

D'une longueur de 10 pages maximum à renvoyer à Clarisse Batho (clarisse.batho@pole-tes.com), il comprend la description détaillée de la solution proposée, appuyée par des visuels.

La description doit comprendre :

- Objectifs et résultats attendus,
- Description technique (partie déjà réalisée),
- Partie qu'il reste à réaliser,
- Stade de maturité du projet,
- Plan de financement du développement du projet,
- Modèle économique et coût hors phase d'expérimentation et,
- Durée minimum et maximum souhaitée pour la phase d'expérimentation.

Téléchargez le dossier de candidature ici :
Dossier de candidature

4 LE **CALENDRIER**

- Ouverture des candidatures du 29 novembre 2019 au 7 février 2020.
- Evaluation des dossiers : semaine du 10 février 2020.
- Annonce des lauréats : début mars 2020.

Point de **contact**

PÔLE TES
e-secure & digital innovation

Clarisse Batho
CHARGÉE DE PROJETS

clarisse.batho@pole-tes.com
02 31 53 63 33

pole-tes.com

Pôle TES Bâtiment Erable
Campus EffiScience
8 Rue Léopold Sédar-Senghor
14460 Colombelles

CONDITIONS À L'EXPÉRIMENTATION

Le porteur du projet devra être titulaire des droits éventuels et/ou disposer des autorisations nécessaires pour développer son projet.

La solution innovante déployée est et demeure la propriété du porteur de projet. Les porteurs de projets seront responsables du produit/service qu'ils expérimentent, assumeront l'installation, l'entretien, le gardiennage, la maintenance et la désinstallation du produit/service si nécessaire.

Les lauréats sélectionnés s'engagent également à veiller au bon déroulé des expérimentations en mettant en place les ressources nécessaires et en participant aux réunions prévues.

En cas de désistement ou d'impossibilité de remplir ces obligations, le lauréat devra renoncer à son titre, à la dotation ainsi qu'aux autres volets de l'accompagnement.

Le formulaire de candidature devra être rédigé en langue française, ainsi que tous les autres documents remis par les candidats dans la mesure du possible. Le règlement est soumis à la loi française. Tout litige afférent à son interprétation et son application relève de la seule compétence juridictionnelle française.

Pour toute question, vous pouvez contacter :
Clarisse Batho, Chargée de projets
clarisse.batho@pole-tes.com - 02 31 53 63 33

PÔLE TES
e-secure & digital innovation

CONTACT

Pôle de compétitivité numérique de Normandie

contact@pole-tes.com

pole-tes.com

+33 2 31 53 63 30

2019 © Pôle TES

Le Pôle TES est soutenu financièrement par :

UNION EUROPÉENNE · Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · RÉGION NORMANDIE · LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI